

Inscription au registre du commerce suisse – étape par étape

Cette check-list vous aide à préparer l'inscription au registre du commerce de manière structurée et à la soumettre correctement.

1. Vérifier: l'inscription au registre du commerce est-elle obligatoire pour moi?

Quelle **forme juridique** ai-je choisie? (raison individuelle, Sàrl, SA, société en nom collectif, etc.)

Pour une raison individuelle: mon chiffre d'affaires annuel est-il **supérieur ou égal à 100'000 francs**?

Si ce n'est pas obligatoire: une **inscription volontaire** est-elle pertinente pour moi (p. ex. en raison de banques, de partenaires commerciaux, de la protection des noms)?

2. Définir l'entreprise et les informations

Raison sociale vérifiée (pas de risque de confusion)

Forme juridique clairement définie

Siège et adresse de l'entreprise définis

Objectif de l'entreprise formulé de manière claire et compréhensible

Personnes responsables et **autorisations de représentation** définies

3. Préparer les documents

Les documents requis varient en fonction de la forme juridique. Préparez entièrement les documents afin d'éviter tout retard.

Pour toutes les formes juridiques:

Formulaire d'inscription au registre du commerce rempli

Copie d'une **pièce d'identité officielle** de la ou des personnes autorisées à signer

Informations sur le **siège, l'adresse et le but** de la société

Définition du **droit de représentation et de signature**

En plus pour les raisons individuelles:

Explication **de la forme juridique de la raison individuelle**

Informations sur le chiffre d'affaires annuel attendu ou réalisé

En plus pour les Sàrl:

Statuts de la Sàrl

Acte de **fondation public** (acte notarié)

Preuve du **capital social** (min. 20'000 francs)

Liste des **associés** et de la direction

Signatures **légalisées des** personnes autorisées à signer

En plus pour les SA:

Statuts de la SA

Acte de **fondation public** (acte notarié)

Preuve du **capital-actions** (min. 100'000 francs, min. 50'000 versés)

Liste des **membres du Conseil d'administration**

Signatures **légalisées des** personnes autorisées à signer

4. Planifier les coûts et le calendrier

Frais d'inscription au registre du commerce vérifiés dans le canton compétent

Frais de **notaire éventuels** inclus (pour les Sàrl/SA)

Temps nécessaire à l'inscription pris en compte (de quelques jours à plusieurs semaines)

5. Soumettre l'entrée

Inscription déposée **auprès de l'office cantonal du registre du commerce** compétent
Vérification de l'exhaustivité des documents
Attente de l'accusé de réception ou de l'avis de rectification

6. Contrôler l'entrée

Vérification de l'inscription au registre du commerce après publication (p. ex. via ZEFIX)
Le nom de l'entreprise, le but, l'adresse et les règles de représentation sont-ils corrects?
Signaler immédiatement les éventuelles erreurs ou incertitudes

7. Contrôler l'entrée

Savoir qu'en règle générale, la **poursuite par voie de faillite** s'applique aux entreprises enregistrées
Connaître les obligations d'annonce en cas de modifications (adresse, but, personnes, capital)
Tenir régulièrement à jour l'entrée

Qui apporte son aide pour l'inscription au registre du commerce?

Différents services peuvent apporter leur soutien en fonction de la forme juridique et de la situation. Il vaut la peine d'impliquer suffisamment tôt le point de contact approprié.

- **Cabinet de notaire:** responsable de l'acte authentique pour les Sàrl et les SA, y compris l'acte de fondation, les statuts et les signatures.
- **Office cantonal du registre du commerce:** contrôle les documents, procède à l'inscription et informe sur les exigences formelles et les particularités cantonales.
- **Services fiduciaires ou de conseil:** soutien dans le choix de la forme juridique ainsi que dans la préparation des documents et des questions administratives.
- **Portails en ligne de la Confédération:** EasyGov.swiss fournit des informations et des démarches administratives, ZEFIX sert à la recherche et au contrôle des inscriptions au registre du commerce.
- **Institut pour les jeunes entreprises (IFJ):** partenaire Premium de PostFinance, apporte son soutien lors de la création, établit les documents et se charge de les transmettre au registre du commerce.

En savoir plus sur www.postfinance.ch/creer

Remarque: cette check-list sert d'orientation et ne remplace pas un conseil juridique individuel.

Conseil: conservez tous les documents relatifs à l'inscription au registre du commerce de manière centralisée. Vous gardez ainsi une vue d'ensemble même en cas de modifications ou de questions ultérieures.

